

Le statut de la Fonction publique est un bien commun à défendre et à développer. Face à un public toujours plus précarisé et pour mieux le prendre en charge, il faut des assistant·es et des conseiller·ères techniques de service social statutaires ! Nos métiers exigent une grande stabilité et une indépendance pour défendre les valeurs des travailleur·euses sociaux·ales et un service public de qualité pour les élèves et leurs familles !



### Pour nos retraites et nos salaires

Ce n'est pas parce que le métier d'assistant·e de service social est à prédominance féminine que l'Éducation nationale doit nous rémunérer aussi mal !

Il exige de réelles compétences professionnelles qui méritent un salaire à la hauteur de ces compétences et une grille alignée sur la catégorie A type. La part des primes a explosé dans nos salaires. Or elles ne sont pas prises en compte pour la retraite et nous pénalisent largement à terme : ce n'est pas acceptable !

### Pour mettre fin à la précarité et aux attaques contre la Fonction Publique



De bonnes conditions de travail sont nécessaires pour exercer nos missions, avec des équipements et des locaux adaptés et le

remboursement des frais de déplacement réels. L'accès à une véritable médecine

de prévention au vu des risques psycho-sociaux auxquels sont exposé·es les travailleur·euses sociaux·ales, à des groupes d'analyse de pratiques et à des espaces de réflexion professionnelle, est indispensable !



### Pour de meilleures conditions d'étude et de travail

Retrouver le sens de notre métier ne pourra se faire que par un recrutement massif afin que les assistant·es de service social et les conseiller·ères techniques de service social puissent exercer toutes leurs missions, y compris les actions collectives, auprès des élèves, des étudiant·es ou des personnels. Il faut un engagement pour une véritable politique nationale de Protection de l'Enfance. Pour que les publics bénéficient d'un accompagnement social digne de ce nom, la reconnaissance de notre expertise sociale doit être affirmée et le secret professionnel garanti !

### Pour redonner du sens à nos métiers



avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ

## Revendications

- 10% de revalorisation du point d'indice rétroactive au 1er janvier 2022 et indexation sur l'inflation ;
- une nouvelle grille alignée sur la grille A type ;
- la décharge complète d'établissement pour les conseiller·ères techniques de service social ;
- une fonction d'encadrement et de coordination pour les conseiller·ères techniques de service social ;
- des créations de postes à hauteur des besoins ;
- la création d'un service social de l'Éducation nationale dans le 1er degré ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique de 2019 et de la loi 3DS.



nice@cgteduc.fr  
06 62 01 08 93  
unsen@cgteduc.fr  
fb : CGT-Éducation  
insta : @cgteducation  
twitter : @cgt\_educ

#jevotecgteduc2022

ASSISTANT·ES  
SOCIAUX·ALES



L'École doit garantir un environnement scolaire favorable au bien-être de l'élève. Les infirmier·ères ont un rôle de prévention et d'éducation auprès des élèves, un rôle d'expert·es auprès des personnels des établissements. Afin d'exercer toutes ces missions, un recrutement massif des infirmier·ères est nécessaire.



### Pour un service infirmier de l'Éducation nationale

Ce n'est pas parce que le métier d'infirmier·ère est à prédominance féminine que l'Éducation nationale doit aussi mal nous rémunérer ! Les infirmier·ères sont des personnels qualifiés qui exigent une revalorisation de leurs grilles à la hauteur de leurs compétences. Le développement des primes n'est pas une solution : elle ne sont pas prises en compte pour nos retraites et nous pénalisent à terme !

Les infirmier·ères sont des personnels de l'Éducation nationale à part entière ! La loi 3DS organise le transfert de la médecine scolaire aux collectivités, les infirmier·ères seraient les prochain·es sur la liste. C'est non ! La CGT revendique la création d'un service infirmier scolaire ni sous l'autorité des médecins, ni sous celle des chef·fes d'établissement !

### Pour nos salaires, nos retraites et l'égalité femmes-hommes



Le développement des régimes indemnitaires différenciés met à mal la communauté éducative. Cet individualisme débridé oppose les personnels. Retrouver le sens de notre métier passe par la création d'un véritable service infirmier qui permettrait une reconnaissance de ce corps par les DSDEN, une culture et une réflexion communes et un travail d'équipe.



### Pour redonner du sens à nos métiers

### Pour de meilleures conditions de travail et d'étude



# INFIRMIER·ÈRES



avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ

## Revendications

- 10% de revalorisation du point d'indice rétroactive au 1er janvier 2022 et indexation sur l'inflation ;
- de nouvelles grilles relevant de la catégorie A type ;
- des recrutements massifs : un·e infirmier·ère par établissement et des créations de postes à temps plein dans le 1er degré ;
- un véritable déroulement de carrière (formation, prise en compte de l'ancienneté et de l'expérience professionnelle) ;
- abrogation de la loi 3DS.



#jevotecgteduc2022